

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures — III Société d'une messe. — IV Union Saint-Jean. — V Correspondance romaine. — VI N'y a-t-il qu'une question de race ? — VII Benoit XV et la France. — VIII Le petit grain de blé.

AU PRONE

Le dimanche, 6 juin

On annonce :

La fête du Sacré-Coeur de Jésus, avec la salut et l'acte de consécration (*Très doux Jésus Rédempteur*), suivi des litanies du Sacré-Coeur de Jésus (1).

La solennité extérieure du Sacré-Coeur de Jésus, avec procession du Saint-Sacrement en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus (2) et consécration (*O Coeur très saint*) ;

Dans quelques diocèses (Montréal et autres) vendredi, samedi et dimanche, triduum eucharistique (3).

(1) La Congrégation des indulgences, le 22 août 1906, a ordonné qu'on fit dans toutes les églises où se célèbre la fête du Sacré-Coeur le jour de la fête même un exercice comprenant un acte de consécration (*Très doux Jésus Rédempteur*) et les litanies du Sacré-Coeur récités devant le Saint-Sacrement exposé.

A cet exercice est attachée une indulgence plénière, (applicable aux âmes du purgatoire) que l'on peut gagner si l'on se confesse et communie, ou une indulgence partielle de 7 ans et 7 quarantaines, si l'on ne communie pas.

(2) Dans les trois provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, les fidèles qui récitent, ou entendent pieusement réciter, l'acte de consécration publique au Sacré-Coeur ("*O Coeur très saint et très aimant de Jésus...*") à la suite de la procession, le dimanche qui suit la fête (indépendamment de la solennité) du S. Coeur de Jésus (ou pendant l'octave), gagnant une indulgence plénière, au moyen de la confession, de la communion, de la visite et d'une prière aux intentions du Souverain-Pontife (induit du 26 juillet 1877).

(3) Indulgence : 1o 7 ans et 7 quarantaines pour l'assistance à un exercice chaque jour ; 2o 2 indulgences plénières : a) pour ceux qui ont assisté à un exercice, chaque jour, s'ils se confessent, communient et prient, pour le pape, b) pour ceux qui font la communion générale, le dernier jour, pourvu qu'ils prient aux intentions du pape (10 avril 1907).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 6 juin

Commémoration solennelle du Saint-Sacrement (comme le jeudi précédent), **double de 1e cl. avec Oct. privil.**; mém. du dim.; préf. de Noel; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim.

Après la messe (ou le soir), procession du Saint-Sacrement, **Tantum ergo** et oraison suivie des louanges ordinaires aux saluts et que tous les fidèles devraient répéter à haute voix.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 13 juin

La solennité extérieure des titulaires dont l'office tombe du 23 mai au 13 juin, n'aura lieu que le 13 juin (avec renvoi de celle du Sacré-Coeur au 20 juin).

Diocèse de Montréal. — Du 24 mai, Notre-Dame-Auxiliatrice; du 30, sainte Théodosie; du 1 juin, Notre-Dame-de-Grâce; du 3, sainte Clotilde; du 10, sainte Marguerite (L'Acadie); du 13, saint Antoine (Montréal et Longueuil); du vendredi précédent, Sacré-Coeur de Jésus.

Diocèse d'Ottawa. — Du 24 mai, Notre-Dame-de-Bon-Secours (Monte-Bello); du 31, sainte Angèle (Papineauville); du 1 juin, Notre-Dame-de-Grâce (Hull); du 2, saint Eugène; du 13, saint Antoine (Perkins); du vendredi précédent, Sacré-Coeur de Jésus (Ottawa et Bourget).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 24 mai, Notre-Dame-de-Bon-Secours (Richelieu); du 31, sainte Angèle; du 7 juin, saint Robert; du 11, saint Barnabé; du 13, saint Antoine de Padoue (Verchères).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 5 juin, saint Boniface (Shawinigan); du 11, saint Barnabé; du 13, saint Antoine de Padoue (Louisville) du vendredi précédent, Sacré-Coeur de Jésus (Shawinigan).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 24 mai, Notre-Dame-de-Bon-Secours (North Stukely); du 6 juin, saint Claude (de Cleveland); du 13, saint Antoine de Padoue (Lennoxville); du vendredi précédent, Sacré-Coeur (Stantead Plain).

Diocèse de Valleyfield. — Du 25 mai, saint Urbain; du 3 juin, sainte Clotilde; du 8, saint Médard (Coteau du Lac).

Diocèse de Nicolet. — Du 31 mai, sainte Angèle (Laval); du 2 juin, saint Eugène (Grantham); du 3, sainte Clotilde (Horton); du 6, saint Norbert (Arthabaska); du 8, saint Médard (Warwick-Est); du 13, saint Antoine de Padoue (La Baie).

Diocèse de Pembroke. — Du 9 juin saint COLOMB (Cathédrale); du 13, saint Antoine de Padoue (Bois-Francis, Chalk River et Madawaska); du vendredi précédent, Sacré-Coeur de Jésus (Cobden et Corbeille Siding).

Diocèse de Joliette. — Du 6 juin, saint Norbert; du 13, saint Antoine (Lavaltrie); du 19, sainte Julienne.

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 24 mai, Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (Pointe Confort); du 5 juin, saint Boniface (Bois-Francis); du 16, saint François-Régis (Lac-des-Ecorces).

Vicariat du Témiscamingue. — Du 24 mai, Notre-Dame-Auxilia-trice (Rivière Blanche); du 31, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (North Cobalt); du 2 juin, saint Eugène (Guigues); du 13, saint Antoine de Padoue (Timmens); du vendredi précédent, Sacré-Coeur de Jésus (Chapleau).

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	8 Juin.	— Contrecoeur et Saint-Basile-le-Grand.
Jeudi,	10 "	— Saint-François-de-Sales.
Samedi,	12 "	— Saint-Arsène.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 25 mai 1915.

M. l'abbé Hercule Marsolais, curé de Saint-Vincent-de-Paul, comté Laval, décédé le 20 de ce mois, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSIC.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre, *chancelier*.

UNION SAINT-JEAN

Archevêché de Montréal, 25 mai 1915.

M. l'abbé Hercule Marsolais, curé de Saint-Vincent-de-Paul, comté Laval, décédé le 20 de ce mois, était membre de l'UNION SAINT-JEAN, *Section d'une Messe*.

G. DAUTH, p. d.,
Secrétaire de l'Union Saint-Jean.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Avril 1915.

LE 21 février de cette année mourait à Rome un prêtre de Saint-Sulpice aussi modeste que savant, M. l'abbé Vigouroux. Il avait reçu de Dieu une mission providentielle pour faire connaître et défendre les Saintes Écritures. Nous étions jusqu'à lui tributaires de l'Angleterre et surtout de l'Allemagne. Sauf pour le texte grec, où nous avions une édition catholique, toutes les autres étaient faites par des protestants, et malgré leur renom de savants, on pouvait avec raison se demander si leurs principes erronés en religion n'avaient point, même à leur insu, déteint sur leurs travaux scientifiques. L'Allemand protestant n'a pas le sens catholique, et pour bien lire la Sainte Écriture il faut avoir avant tout le sens catholique. C'est ce que disait un jour M. Paul de Lagarde, professeur à l'Université de Tubingue, qui était venu à Rome pour consulter les textes en vue d'une édition qu'il préparait. Il parlait avec un prélat et, à brûle-pourpoint, il lui posa une question concernant les opinions de Bichell sur la Sainte Écriture. Le prélat avait bien entendu parler de Bichell et de ses travaux, mais il ne l'avait jamais lu. Se recueillant un instant, il esquissa une réponse modeste comme sa science. M. de Lagarde lui répondit à l'allemande, c'est-à-dire brutalement : " Monseigneur, vous ne savez pas le premier mot de la question et cependant vous avez donné la réponse juste. C'est que vous avez le sens catholique et c'est ce qui nous manque. " L'anecdote est symptomatique et c'est pour cela que j'ai tenu à la donner.

Maintenant, grâce aux travaux de M. Vigouroux, l'Église catholique a d'abord une édition des textes. La librairie Roger

et Chernovitz a publié une bible polyglotte sous la direction et le contrôle du distingué sulpicien. Cette édition n'est certainement pas une édition scientifique et ne saurait rivaliser avec certaines autres éditions polyglottes des Saints Livres. Mais si elle n'est pas faite pour le savant, elle est très précieuse pour l'étudiant ecclésiastique qui y trouve réunis, dans un format maniable, et à un prix accessible, les trois textes hébreu, grec (des Septante) et latin. On y a ajouté une traduction française qui est celle de l'abbé Glaire. A vrai dire, cette version française n'entrait pas naturellement dans la polyglotte. Mais l'éditeur avait ses raisons économiques qui n'étaient point méprisables. D'autre part, il nous faut bien admettre que nous sommes parfois très heureux de trouver une traduction fidèle de la Vulgate en regard du texte latin. On en comprend généralement le sens, c'est évident, mais que de fois on hésite sur la façon de l'exprimer. Cette version, qui est connue pour sa fidélité, épargne du travail et donne un fil conducteur.

Il ne suffisait point de donner les textes, il fallait les commenter et telle a été l'oeuvre de M. Vigouroux. Pendant quarante ans de sa vie, il s'est uniquement occupé de l'Écriture Sainte et des questions qui s'y rattachent.

Pour le disposer à cette mission providentielle, Dieu lui avait fait suivre un chemin qui peut paraître étrange. Après avoir été ordonné prêtre, M. Vigouroux était entré à Saint-Sulpice, et après une année de solitude à Ussy, il avait été envoyé en 1862 à Autun, où il professa la philosophie. Deux ans après, il était appelé à Paris pour occuper la même chaire. Ce n'est qu'après la mort de M. le Hir, en 1868, qu'il fut chargé d'enseigner à la place de ce savant l'Écriture Sainte. Les études de philosophie l'avaient heureusement disposé à cet enseignement. Elles lui donnaient, en effet, la maîtrise des idées, lui permet-

taient de juger tout de suite le défaut de l'argumentation des adversaires et le faisaient enfin se rendre compte très exactement des preuves apportées. La gymnastique intellectuelle que donne l'étude, et surtout l'enseignement de la philosophie, l'avait préparé à cette science spéciale qu'il professa d'abord au Séminaire de Saint-Sulpice, puis à l'Institut Catholique de Paris, où il fut chargé du cours d'exégèse, en 1898.

Mais le professorat n'était qu'un des côtés de l'activité de M. Vigouroux, et bientôt il passa en seconde ligne. On pourrait dire qu'il s'était fait à l'origine tout un plan méthodique de travail. En tout cas, il a été sous ce rapport un homme heureux et a pu achever tout ce qu'il a commencé. Nous trouvons par ordre non chronologique mais méthodique son *Manuel Biblique* dont les deux premiers volumes lui appartiennent. Puis il prend la Bible au point de vue historique et nous donne quatre volumes, *La Bible et les découvertes modernes?* L'abbé Gainet avait fait un ouvrage qui avait eu un certain succès et qu'il avait intitulé *La Bible sans la Bible*. Il prenait tous les passages des auteurs anciens, tous les monuments connus, et, à leur aide, reconstituait un certain nombre de textes bibliques. Mais le titre promettait plus qu'il ne pouvait donner. M. Vigouroux fut plus simple et montra que les découvertes ethnographiques et historiques, et aussi les monuments anciens de la Perse et de l'Assyrie, loin de contredire la Bible, l'éclairaient de nouvelles clartés et rendaient même plus compréhensibles certains passages par ce que nous apprenions de ces peuples les données de l'histoire. On avait attaqué la sainte Bible au nom du rationalisme. M. Vigouroux suivit l'adversaire sur ce terrain en donnant les cinq volumes que l'on connaît. Il couronna sa carrière de savant par la publication du premier grand *Dictionnaire de la Bible*, publication utile entre toutes pour nous catholiques qui n'avions à notre disposition que les

vieilles éditions de ce bon Don Valmet. Le dictionnaire de Migne avait bien cherché à lui infuser un sang nouveau, mais il n'y était point parvenu. Le nouveau dictionnaire, qui fait partie de la collection encyclopédique de Letouzet, répond à tous les *desiderata* et la quantité de renseignements que l'on y trouve est vraiment incroyable. Il paraissait avec une sage lenteur. On se plaignait parfois à M. Vigouroux de cette lenteur. Mais lui trouvait que son dictionnaire allait trop vite. Que de fois, car il se rendait compte personnellement de tout, il fallait vérifier un texte, éclairer un peu plus un point de vue de la question, contrôler une citation et tout cela obligeait les épreuves à venir et revenir plusieurs fois. De plus, les citations sont très nombreuses, et on sait combien il est malaisé de tout corriger exactement. C'était une nouvelle source de retards.

Ce fut en 1903 que Léon XIII confia à M. Vigouroux la charge de secrétaire de la *Commission biblique*, charge délicate et qui offrait cette difficulté particulière qu'elle était nouvelle et que tout était à créer. M. Vigouroux sut rapidement prendre l'influence que lui donnait son titre et bientôt il s'y mouvait aussi à l'aise que dans son grand *Dictionnaire de la Bible*.

Quarante ans donnés à l'étude de l'Écriture Sainte avaient porté leurs fruits. Le savant prêtre avait formé toute une génération d'hommes studieux de la Sainte Écriture. Il avait fait apprécier sur ce point la science française à l'étranger, et grâce à lui nous pouvions tenir tête aux rationalistes et déjouer leurs attaques. Il s'était fait respecter à l'étranger. L'Allemagne même n'avait point pu échapper à la douce contagion et avait traduit certains de ses ouvrages. Enfin, dans une Rome qui est bien romaine, il avait pu être revêtu d'une des charges les plus importantes.

Telle a été la mission de l'homme. Il faudrait, en plus, retracer les vertus du prêtre, parler de son zèle, de sa charité? Mais M.

Vigoureux couvrait du voile de la modestie toutes les belles qualités que Dieu avait mises dans son coeur. En janvier 1913, une attaque d'apoplexie, qu'il eut à Paris, fut le son de cloche que lui annonça qu'il irait bientôt voir dans la lumière divine les vérités qu'il avait crues, commentées, défendues. Le 21 février 1915, il s'éteignait doucement dans la 78e année de son âge. A Rome, qui avait été, pendant ces dernières années, le témoin de son activité, on a voulu honorer sa mémoire par un service solennel célébré à Saint-Louis-des-Français.

DON ALESSANDRO.

N'Y A-T-IL QU'UNE QUESTION DE RACE ?

LES Canadiens français de l'Ontario veulent que, comme par le passé, on enseigne le français dans leurs écoles. Ce droit garanti par la Constitution du pays et par la coutume, ils y tiennent à tout prix. Leur conviction est telle qu'ils se sont levés en masse pour combattre un règlement du gouvernement de leur province, qu'ils considèrent comme inconstitutionnel et attentatoire à la liberté de l'enseignement. Rien n'a pu les faire revenir sur leur décision; ni le refus des subventions annuelles, ni les menaces de poursuites devant les tribunaux.

Ce courage, tous les Canadiens français du pays l'ont admiré, et c'est pourquoi, l'hiver dernier, par la voix de leurs évêques et par celle de leurs hommes politiques les plus importants, ils ont prié le gouvernement de la province-soeur de régler cette question dans un haut esprit de justice et d'équité.

Malheureusement les griefs existent toujours et rien n'indique qu'ils doivent bientôt disparaître. L'opposition vient surtout des orangistes. Elle vient aussi — il faut le dire avec peine — de certains catholiques de langue anglaise, qui semblent trouver fort étrange que les Canadiens français se battent ainsi pour une question de race.

Ce n'est pas la première fois qu'on nous reproche de faire naître à tout propos des questions de race. Nous serions curieux de savoir ce que feraient nos adversaires, si nous les attaquions sur un sujet semblable? Mépriser une question parce qu'elle repose sur un sentiment de race, c'est bien peu connaître le fond de la nature humaine. Une race représente une mentalité spéciale, des aspirations propres, un concept des choses particulier. Chaque race porte son cachet, son empreinte dans sa littérature, les arts, toutes les oeuvres de son esprit. Le caractère d'une race prend des siècles à se façonner. Les peuples préfèrent souffrir des années, plutôt que de perdre ce qui les caractérise comme race. Que ne font-ils pas pour assurer la prépondérance de leur race? Le grand conflit actuel des nations européennes est-il autre chose qu'une question de race? Pourquoi tant de sang versé, tant d'hommes tués, tant de villes dévastées, si ce n'est pour assurer la prépondérance de certaines races sur d'autres.

Qu'on ne reproche donc pas aux Canadiens français d'Ontario de faire de leur question d'école une question de race. C'est par l'école que s'instruit l'enfance et c'est à l'école qu'elle se forme une âme patriotique. Ils combattent pour une noble cause et plaise au ciel que leurs luttes aient toujours un caractère aussi relevé!

* * *

Mais cette agitation ne va-t-elle pas indisposer contre les catholiques une majorité protestante et fanatique et contribuer à leur faire perdre ce qui leur reste de droit dans la loi scolaire de cette province ?

Si tous les catholiques avaient été d'accord pour reconnaître le droit des Canadiens français à des écoles bilingues, il y a longtemps que cette question serait réglée. Si les deux cent mille voteurs catholiques avaient exprimé en ce sens leur opinion d'une manière claire et précise, il est bien probable que nous aurions la paix. Et les catholiques français étaient en droit d'attendre ce service de leurs co-religionnaires de langue anglaise. Leur avaient-ils ménagé leurs sympathies dans la question du *Home Rule* par exemple ? L'esprit pratique des Anglais se serait vite ressaisi et aurait cessé ces persécutions dignes des jours sombres de leur histoire. Mais parce que les forces des catholiques se sont divisées, des politiciens en ont profité pour semer la discorde et la haine entre eux. Nous craignons beaucoup, que, du train où vont les choses, il ne se passe bien des années avant que les Canadiens français oublient ce que leur font souffrir aujourd'hui les orangistes aidés par un certain groupe de catholiques de langue anglaise.

Et après tout, que veulent ces catholiques de langue française ? Veulent-ils s'immiscer dans l'administration des écoles protestantes ? Point du tout. Veulent-ils priver les Irlandais d'écoles exclusivement anglaises ? Pas davantage. Ils veulent qu'on leur donne une certaine liberté dans le fonctionnement de leurs propres écoles. Ils veulent qu'on ne les persécute pas et qu'on ne les empêche pas de parler leur langue et de la faire enseigner à leurs enfants.

S'il y a dans l'agitation actuelle des Canadiens français une question de race, nous pourrions peut-être dire que leurs ad-

versaires catholiques cèdent à un misérable esprit d'égoïsme. Ne serait-ce pas la crainte de voir l'influence catholique française devenir trop grande qui les anime ? " Si le français est conservé, avons-nous lu dans certains de leurs journaux, si l'émigration française n'est pas enrayée, on aura vite fait de rendre française la majorité des catholiques de cette province. Et comme ces Français tiennent à avoir des prêtres de leur langue, des évêques même là où ils sont en majorité, adieu l'influence anglaise dans grand nombre de paroisses et dans plusieurs diocèses ! "

Mais qu'ils s'y prennent mal — ces francophobes — pour parvenir à leur but ! Si nous étions chargé de leur donner un conseil, nous leur dirions : " Vous voulez anglifier les Canadiens français ? C'est par la persuasion, la douceur, les bons procédés que vous devez le faire, et non en les blessant, en les rebutant, en les regardant comme une race inférieure ? Traitez-les avec charité. Car, il faut vous le dire, les moyens que vous avez employés jusqu'ici ont eu tout juste l'effet contraire à ce que vous attendiez. Loin de les anglifier, vous leur avez fait estimer davantage le français. Votre aversion contre tout ce qui est français a développé chez nos gens l'amour du français presque jusqu'au fanatisme. Nombreux sont ceux qui ne parlaient plus le français depuis des années et qui, pour protester contre vos vexations, se sont mis à réapprendre et à parler cette langue. "

Si la division entre catholiques est la cause de ce règlement vexatoire contre les écoles françaises dans Ontario, dans quelques années ne sera-t-elle pas aussi la cause de l'abolition complète des écoles séparées dans cette province ?

Mais, enfin, n'y a-t-il qu'une question de race dans ces prétentions de nos compatriotes aux écoles bilingues dans l'Ontario ? N'y a-t-il pas aussi une question de religion ?

Théoriquement, nous savons bien que nous pouvons prier le bon Dieu en toute langue. Nous savons qu'il y a d'excellents catholiques anglais qui aiment à prier le bon Dieu dans leur langue. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit de savoir si la langue française ne contribue pas à conserver la religion chez nos compatriotes et si l'anglais jusqu'ici n'a pas eu pour résultat de les éloigner de l'église. Il faut bien peu connaître l'histoire de notre peuple pour ne pas s'apercevoir que la conservation de sa langue a eu sur lui une grande influence pour la conservation de sa foi. Aux Etats-Unis, dans l'Ouest canadien, dans l'Ontario, partout où ils ont pu se grouper sous la direction de prêtres canadiens-français, nous les avons vus fonder des paroisses, bâtir des églises, soutenir des écoles dont tout catholique serait fier. Isolés, sans prêtre de leur nationalité, comme par exemple sur les lignes du Vermont, à Détroit, dans maintes villes cosmopolites du Canada et des Etats-Unis, ils se sont anglicisés et sont devenus parfois des apostats. Epris de la richesse américaine, du bien-être apparent de ses habitants, ils ont cru que pour devenir riche et jouir de la vie il fallait se faire anglais et protestant. Et c'est ce qu'ils ont fait.

L'Eglise, croyons-nous, ne veut pas non plus que les catholiques soient molestés au sujet de leur langue. Le fait d'avoir fondé à Rome un séminaire italien où seront instruits les élèves italiens qui voudront se dévouer au salut de leurs compatriotes émigrés dans toutes les parties du monde en est une preuve indiscutable. Rome comprend le danger que court un peuple catholique qu'on veut fondre dans un autre peuple plus puissant que lui, différent de langue et de religion. L'Eglise présente encore ce phénomène curieux que, pour assurer la conservation de la religion chez certains peuples d'Orient, elle n'hésite

pas à placer dans une même ville trois ou quatre évêques de nationalité différente, chargés chacun de pourvoir aux besoins spirituels de ses nationaux. Aux Etats-Unis, en ces dernières années, elle a nommé un évêque polonais avec charge d'âmes sur ces compatriotes. Au Canada, un évêque ruthène a juridiction sur tous les ruthènes du pays et depuis lors nous avons la paix chez ce groupe nombreux de catholiques.

Nos adversaires, pour affaiblir notre thèse sur l'usage du français, ne craignent pas d'appeler à leur secours le fait que la France—qui est le pays du français naturellement—a rompu officiellement toute relation avec l'Eglise, a chassé ses prêtres, ses religieux, ses religieuses. La réponse à cette objection est facile. Les Canadiens français n'ont rien à faire avec les choses de la France officielle. Mais ils aiment la langue française éperdument, et parce que c'est dans cette langue qu'ils ont appris leurs prières et leur catéchisme et qu'ils ont écouté les instructions de l'Eglise, langue et religion est pour eux la même chose.

Ah! vous tous, qui êtes les directeurs des peuples dans les sentiers du salut, ne molestez donc aucune de vos brebis, parce qu'elle parle telle ou telle langue! Aimez-les toutes en Jésus-Christ, comme Notre-Seigneur a aimé le monde entier. Que tous vos catholiques trouvent en vous un ami, un père, un consolateur. La tâche sera parfois peut-être pénible et le travail ardu. Mais combien consolante à l'article de la mort sera pour vous cette parole de Notre-Seigneur à son Père : *“ De toutes les brebis que vous m'aviez confiées, je n'en ai perdu aucune ”* par ma faute !

L.-E. C.

BENOIT XV ET LA FRANCE

N lira avec intérêt cette note de M. René Bazin, de l'Académie française, retour de Rome, qu'a publiée l'*Echo de Paris* dans les premiers jours d'avril :

Heureusement, tout au sommet, il y a le pape Benoît XV. Comment celui-ci est-il averti et comment a-t-il vu ce que d'autres voudraient si fort qu'il ignorât ? Dès le début, et de plus en plus, dans le monde en guerre, il a discerné les apparences et les réalités. Comme son prédécesseur de nom, Benoît XIV—Lembertini, qui avait été, lui aussi, archevêque de Bologne—il a été élu au milieu de la tourmente universelle. A peine monté sur le trône pontifical, il a vu les nations, se tourner vers lui : “ Vous qui dites le droit, prononcez-vous ! Il ne se peut pas que la justice, l'honneur, l'humanité, soient traités avec tant de mépris, sans que le pape rappelle la loi et venge la conscience ! ” Il l'a fait. Il a voulu ménager, dans les termes, ceux de ses enfants qui sont de l'autre côté ; mais il a rappelé qu'aucune raison, qu'aucune nécessité ne permet de commettre l'injustice. Ceux qui l'ont commise, et qui continuent de la commettre, se sont sentis atteints, et ils l'ont dit. J'ai eu le grand honneur d'être reçu par le nouveau pape. J'ai vu, restauré, un cérémonial d'audience plus imposant et qui sied bien à ce pouvoir de la royauté spirituelle universelle, qui seule a conservé l'habitude de juger sans délégation les grandes causes du monde. J'ai vu un pape très accueillant, et, tout de suite, je me suis réjoui d'être venu vers lui. Si je voulais le peindre, je dirais

qu'il n'a pas, contrairement à beaucoup d'Italiens, tous les traits du visage mobiles, mais que la pensée et le souci de qui connaît la misère du monde ont sculpté ce ferme visage. Rarement j'ai rencontré un regard aussi intelligent, aussi grave, et d'une pareille intensité d'attention. Le pape veut savoir. Il veut entendre complètement les causes qui lui sont déferées, directement par les événements ou par l'appel des hommes. On sent que le cœur est très loyal, et qu'il ne variera point, ni dans la parole donnée, ni dans ses amitiés, ni surtout dans la plus belle de toutes : celle que Dieu lui commande et où Dieu le soutient pour l'entière vérité. Je ne raconterai pas cette audience. Ce sont là des procédés que le respect non moins que l'éducation doit écarter. Ce que je puis dire, c'est que, dans le conflit qui divise le monde, je l'ai trouvé aussi clairvoyant que je l'espérais, et que je n'ai pas seulement reconnu le désir de la paix dans cette âme souveraine, mais ce qui conditionne la paix et fait d'elle le plus parfait des biens : le sentiment vif de la justice, la pitié pour la souffrance, la divination des causes.

Je suis sorti de là vraiment heureux et remerciant Dieu d'avoir donné un bon pape de plus à son Eglise.

LE PETIT GRAIN DE BLE

PETIT grain de blé, la terre te nourrit, le soleil t'échauffe et te pénètre, la rosée te rafraîchit, la brise t'aère en te balançant sur ta tige frêle. Qu'en sera-t-il de toi aux moissons venues ? Mon âme ravie contemplant en toi

l'action créatrice du Maître divin qui te fait grandir, et soudain une pensée a jailli de mon coeur. — Petit grain de blé, seras-tu Hostie? Seras-tu changé, toi la plus humble semence, en la substance même de Celui qui t'a fait ? — Oh! écoute les mille voix de la nature qui chantent ton infinie grandeur. Les bourgeons naissants deviendront des feuilles, l'arbrisseau sera un chêne, le ruisseau deviendra un fleuve, mais toi... Tu deviendras Dieu lui-même. — O petit grain de blé, mon coeur anéanti s'arrête devant toi, la merveille du monde! Le Maître divin, qui passait parmi les blés, t'a regardé avec tendresse. Premier aliment de l'homme dans sa force, il a voulu que tu deviennes le dernier et le plus fécond à son entrée dans la vraie vie. — Petit grain de blé, devant qui les hommes passent indifférents, c'est par toi que Dieu va se donner au monde ! C'est par toi qu'il va contenter la faim dévorante du coeur de l'homme. C'est en te transformant en lui, toi semence légère, qu'il va apporter tous les fruits dans ses greniers éternels.—Oh! mûris vite au soleil, bois la rosée du matin, gonfle-toi de sève vigoureuse! Jésus vient, qui t'attend, qui a besoin de toi! Heureux petit grain de blé, mon âme jalouse te regarde et t'aime, toi qui ne seras plus pour devenir Jésus. — Divin ami de mon âme, elle est, elle aussi, le petit grain de blé qui doit mourir pour être transformé en vous. O mon pain de chaque jour, Hostie que j'adore, et qui êtes toute ma vie, mêlez-vous si bien avec moi que votre amour me consume, et que seul vous subsistiez triomphant dans votre vie qui remplacera la mienne. — Petit grain de blé, mon frère, Jésus nous prendra tous deux, je ne suis plus jalouse de toi. *Licet pati !*

LA Semaine DE MONTPELLIER.